Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

Mareva



REVA-MINUS 35%

ELABORE ET CONDITIONNE PAR MAREVA

CAS D'EMPLOI :

REVA-Minus Liquide est un réducteur de pH monoacide à base d'acide sulfurique. Produit indispensable dans le traitement de l'eau, il aide à maintenir l'équilibre de l'eau du bassin en abaissant et stabilisant le pH et permet d'optimiser la désinfection au chlore. REVA-Minus Liquide aide également à réguler le TAC de la piscine.

- Produit prêt à l'emploi, format application manuelle (10 L) ou par station automatique (25 kg)
- Compatible avec tous les traitements et tous les revêtements, sans acide chlorhydrique.
- Permet d'éviter une surconsommation en produits de traitement, renforce l'efficacité de la désinfection.

INFORMATIONS

REFERENCE :
20 L 15% : 000068
10 L 35% : 180015
20 L 35 % : 180165

EAN :
20 L 15% : 3509980000682
10 L 35% : 3509981800151
20 L 35% : 3509981801653

POIDS :
20 L / 10L / 20 L

QUANTITE PAR PALETTE :
24

DUREE DE CONSERVATION :
42 mois.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

MODE D'EMPLOI :

Le pH étant une valeur logarithmique, les doses à utiliser sont variables selon la zone de pH ou l'on se trouve (particulièrement < 6.8 et > 7.8). Le pH est également influencé par le TAC de l'eau, plus sa valeur est élevée, plus la dose de REVA-Minus à utiliser sera importante.
Après utilisation, laisser la filtration fonctionner en continu pendant au moins 6h afin d'homogénéiser le bassin.

24h après correction du pH, mesurer le TAC de la piscine et l'ajuster si nécessaire afin de maintenir l'équilibre de l'eau.

Nous vous recommandons de maintenir le pH de l'eau entre 7.2 et 7.6.

- Dosage normalisé pour une gamme de pH entre 7.8 et 7.0, TAC à 200 mg/l.

$$v = \frac{60 \times V \times \Delta pH}{1000}$$

v = volume de REVA-Minus à ajouter (en litre)
V = volume de la piscine (en m^3)
ΔpH = pH désiré - pH mesuré

Nota : une concentration en TAC supérieure à 200 mg/l peut nécessiter des doses plus importantes de REVA-Minus.

Exemple : piscine de 60 m^3 à pH 7,8. pH désiré = 7,4

v = 60 x 60 x (7,8 – 7,4) /1000 = 1.4 L

Attention : Si la quantité de REVA-MINUS à ajouter est supérieure à 1L, il est recommandé de n'ajouter qu'un litre par jour ou d'espacer au minimum les doses de deux heures en laissant la pompe tourner en permanence et en vérifiant le pH à chaque ajout.
Un surdosage de REVA-MINUS peut déstabiliser le pH et le TAC de l'eau.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne jamais ajouter d'eau dans ce produit. S'équiper de gants et de lunettes de protection avant toute utilisation du produit. Eviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Réduire le risque d'éclaboussures en versant le liquide juste au niveau de l'eau (éviter toute pénétration d'eau dans le bidon) Ne jamais mélanger les produits de traitement. S'assurer que le produit est convenablement calé et orienté selon les flèches avant tout transport, retirer immédiatement du véhicule après transport.

CONSERVATION :

Tenir à l'écart des chlores et des bases. Stocker dans un bac de rétention en matière inoxydable ou en plastique (type PP ou PE).
A conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de l'humidité.
Bien refermer l'emballage après usage et conserver dans l'emballage d'origine.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

Durée conservation : 42 mois.

SECURITE ET COMPOSITION :
Contient acide sulfurique (CAS 7664-93-9)

- H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

REVA Minus Liquide 15 % : Ce produit est régi par la réglementation UE 2019/1148. Toute transaction suspecte ou vol/disparition doit être signalée au point de contact national compétent (PIXAF).

REVA Minus Liquide 35 % : L'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif par des membres du grand public est soumise à des restrictions par le règlement (UE) 2019/1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent (PIXAF).

MAREVA CONSEIL
04 90 47 95 22
Site internet

SE CONNECTER
Instagram YouTube
Facebook LinkedIn

ADRESSE
MAREVA
ZI du Bois de Leuze
25 Av. Marie Curie
13310 ST MARTIN DE CRAU
FRANCE